



CEPF- Résultats

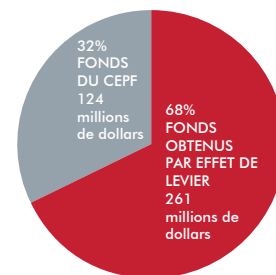
Conserver les zones les plus riches de la planète sur le plan biologique et cependant menacées

Nous dépendons tous des écosystèmes de la planète et de leurs bénéfices essentiels à la vie. Des écosystèmes sains fournissent de l'air propre, de l'eau douce et des sols sains.

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) attribue des subventions à des organisations non gouvernementales et du secteur privé pour protéger les hotspots de la biodiversité, les zones les plus riches de la planète sur le plan biologique et cependant menacées. Depuis 2000, le CEPF a fourni un appui à des organisations de la société civile dans **18 des 34 hotspots**, investissant dans 51 pays et territoires.

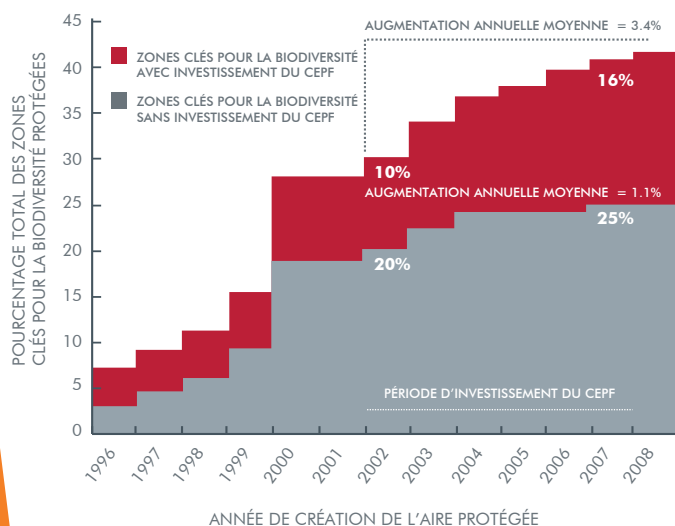
Protéger la biodiversité à l'aide d'un mécanisme financier efficace

Le CEPF a engagé **124 millions de dollars en subventions**. En plus de ce financement, les bénéficiaires ont pu lever des fonds supplémentaires de **261 millions de dollars pour la conservation des hotspots** – un montant qui représente plus du double de l'investissement initial du CEPF.



INVESTISSEMENT DU CEPF ET FONDS SUPPLÉMENTAIRES PAR EFFET DE LEVIER

Dans certaines régions comme l'Amérique du nord et l'Amérique centrale, le financement du CEPF a mobilisé quatre fois plus que l'investissement initial. Le CEPF a stimulé la création ou le renforcement de mécanismes de financement durable permettant d'assurer **60,6 millions de dollars de fonds à long terme** pour la conservation de la biodiversité.



Le mécanisme financier innovant du CEPF a permis de créer **10,8 millions d'hectares** de nouvelles aires protégées et améliorer la gestion de **21 millions d'hectares** additionnels de zones clés pour la biodiversité.

Le schéma à gauche montre qu'entre 2002 et 2007, suite à l'investissement du CEPF aux Philippines, la couverture d'aires protégées a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,4 pour cent dans les zones clés pour la biodiversité où le CEPF a investi et de seulement 1,1 pour cent dans les zones clés pour la biodiversité qui n'ont pas bénéficié du financement du CEPF.

Permettre aux groupes de la société civile de préserver des écosystèmes critiques

Le CEPF a apporté son appui à près de **1.600 groupes de la société civile**. Les bénéficiaires des subventions vont de petites coopératives agricoles à des organisations non gouvernementales locales et internationales. La structure souple et adaptable du programme lui a permis d'appuyer de nombreux groupes communautaires et organisations naissantes qui sont souvent hors d'atteinte pour les mécanismes classiques de financement.

Le CEPF a contribué à établir plus de **80 réseaux de groupes de la société civile**, créant un nouveau modèle dans des zones autrefois caractérisées par des approches isolées et fragmentées de la conservation, comme à Sumatra et dans les forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest.

« Les résultats pour les petites ONG sont vraiment considérables. Le montant n'est pas si élevé mais pour elles, c'est une opportunité unique d'acquiescer de l'équipement par exemple, de renforcer leurs capacités à exécuter un programme et de montrer qu'elles peuvent le faire ».

- Denise Marçal Rambaldi d'Associação Mico-Leão-Dourado, qui gère un programme de petites subventions du CEPF pour le renforcement institutionnel dans le hotspot de la forêt atlantique.



Autres résultats

Implication de plus de 20 industries comme partenaires de la conservation de la biodiversité, notamment le tourisme, la pêche, la production de cacao et de café, l'exploitation minière, la riziculture, l'industrie viticole et la foresterie. Les partenaires du secteur privé sont notamment De Beers Namaqualand Mines en Afrique du Sud, Kuapa Kokoo Farmers Union au Ghana et Unilever aux Philippines.

Contribution à l'adoption d'au moins 25 politiques, lois et réglementations sectorielles en appui à la conservation de la biodiversité et permettant une prise en compte systématique de la conservation dans les politiques de développement aux niveaux local et national. Aux Philippines, la Loi exécutive présidentielle 578 a déclaré toutes les zones clés pour la biodiversité identifiées par le CEPF comme des « habitats critiques ».

Promotion de l'utilisation durable de la biodiversité dans les paysages de production à travers la responsabilisation et la réduction de pratiques nuisibles à la biodiversité. En Afrique du Sud, l'appui du CEPF a permis aux producteurs de vin d'adopter des meilleures pratiques et de réserver plus de 103.000 hectares de leurs terres à la conservation à long terme.

Renforcement du lien entre la conservation et le développement en encourageant la création et l'adoption de moyens de subsistance alternatifs liés à la nature. Ces initiatives comprennent entre autres l'écotourisme, la production de savons, l'élevage de papillons etc. En Tanzanie, 390 éleveurs de papillons ont perçu 90.000 dollars en 2008 de la vente de chrysalides sur les marchés européens et américains.

Le partenariat

Le CEPF rassemble six leaders mondiaux pour une vision commune et une efficacité et une rentabilité maximale de leur investissement pour la conservation, en permettant à la société civile de protéger des écosystèmes vitaux et de promouvoir la prospérité économique.

L'Agence française de développement (www.afd.fr)
Conservation International (www.conservation.org)
Le Fonds pour l'environnement mondial (www.thegef.org)

La Banque mondiale (www.worldbank.org)
La fondation MacArthur (www.macfound.org)
Le gouvernement japonais (www.env.go.jp/en/)

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND